



Monsieur mon Frere,

L'amitié que je porte au Sr Jean Gillet donneur
de la provision m'a fait vous supplier sur vouloir est favorable
en ce que vous requerra pour pouvoir recevoir
mains de P.A. de lui faire offrir de son service devant
son depart. Je vous donne ma recommandation de la faveur de
quel vous plaira lui en parler et en aï tout m'avis

Monsieur mon frere,

Vostre serviteur
troubé par le travail
frere
D. de Wilhem

à Gillet 1641. à la Haye



Mijn Heer

Mijn Heer van Zuylen
Ridd. Raadten Secretaris
van den Hooschoot

Int Leiden.

